

METHODOLOGIE DE RECHERCHE 3 ET BIOSTATISTIQUES

1. Caractéristiques du module

Code : **S.DI.SO.3001.F.14**Degré d'études : Bachelor MasterAnnée académique : **2018-2019**Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}Crédits ECTS : **3**

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 15 juillet 2014

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : **31** Temps de travail personnel encadré : **38** Temps de travail personnel individuel : **21**

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules : **DNC2, MR1&MR2** Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES* [Rapport final])

- Bb4 : Expliciter et rendre l'activité professionnelle visible vis-à-vis des pairs et des autres professionnels et documenter les pratiques dans un souci d'évolution positive et de traçabilité.
- Fb1: Maintenir et développer l'expertise et les compétences professionnelles en actualisant constamment les savoirs.
- Fb2 : Evaluer continuellement sa propre pratique et la développer sur la base des connaissances acquises.
- Fb3 : Transmettre les nouveaux savoirs et former les partenaires de manière à ce que les actions en lien avec la nutrition soient conformes aux références et aux bonnes pratiques.
- Gb3: Pratiquer dans le respect de la déontologie professionnelle, selon les principes et valeurs liés à l'intégrité scientifique et en harmonie avec ses propres ressources.

Objectifs généraux du module

- Approfondir la lecture critique et l'analyse qualité de la littérature scientifique.
- Maîtriser les analyses statistiques descriptives simples et leur usage, comprendre l'usage des analyses statistiques comparatives et inférentielles.
- Rédiger et soutenir un protocole de recherche pour le Travail de Bachelor.
- Connaître les règles de la communication scientifique

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

Le module est organisé en 4 unités de cours : méthodologie de TBSc, Lecture critique scientifique, Biostatistiques et Communication scientifique.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours théoriques
- Exercices, ateliers et séminaires
- Journal-Club

Exigences de fréquentation

Taux de présence de 80% au minimum et participation obligatoire à un minimum de 2 séminaires en plus de sa propre présentation. En cas de fréquentation inférieure ou de participation insuffisante aux séminaires, l'étudiant-e n'est pas autorisé-e à se présenter à l'examen écrit de statistiques. Il-elle obtient F au module.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur :

- A. la présentation du projet de Travail de Bachelor en séminaire
- B. un test écrit de statistiques

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base de la moyenne des notes locales obtenues au point A et B ci-dessus, sous réserve que le protocole du TBSc soit rendu dans les délais impartis.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

Période: période de validation du semestre d'automne, sauf pour les séminaires qui auront lieu avant.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- Remédiation possible en cas de note Fx au module Pas de remédiation
- si le point A est insuffisant, un complément portant sur les lacunes sera demandé.
 - si le point B est insuffisant, un test écrit sera refait.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir au mieux la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Période: en principe semaine 35

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

Période: à définir

7. Bibliographie principale

- Aveyard, H. Doing a literature review in health and social care. McGraw Hill.
- Motulsky H. Biostatistique: une approche intuitive. Paris: De Boeck Université; 2002.
- Petrie A, Sabin C. Medical statistics at a Glance. 3rd ed. Chichester: Wiley-Blackwell; 2009.
- Salmi LR. Lecture critique et communication médicale scientifique: comment lire, présenter, rédiger et publier une étude clinique ou épidémiologique. 3ème ed. Paris: Elsevier; 2012.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Maaïke Kruseman

Enseignants : Sophie Bucher Della Torre, Isabelle Carrard, Maaïke Kruseman, Maïté Pugliese, Jean-David Sandoz.

Descriptif validé le 07.09.2018, par Jocelyne Depeyre, Responsable de la filière